## Un remède à vulgariser

C'est le merveilleux poudre Louis Legras qui, conseillé par l'Académie, calme en moins d'une minute les plus violents accès d'asthme, catarrhe, oppression, toux de vieilles bronchites. Cette poudre qui a obtenu 25000 fr. de récompense, est envoyée franco contre 2 fr. 40 adressé à Louis Legras, 129, Boulevard Magenta à Paris.


VILLE DE ROUBAIX

**Condition publique des matières textiles**

*Mouvement du 20 au 25 décembre*

| | Nombre de colis | Kilogr |
|---|---|---|
| Soies . . . . . | 13 | 37 |
| Laines peignées . . . . . | 2929 | 328,820 |
| Laines filées . . . . . | 865 | 101,430 |
| Laines diverses cl blousses | 15 | 1,264 |
| Cotons . . . . . | 325 | 34,339 |
| Totaux | 4146 | 466,789 |

Marché à terme : 0,000 k.
Décroissage, 22 1/2 opérations.
Tissage, 502 1/2 opérations.

Le Directeur,
L. BIPPER.

# TOURCOING

## Le projet de budget primitif communal pour 1898

Dans la séance de demain, mardi, le Conseil municipal abordera la discussion du budget primitif communal.

Nous allons examiner succinctement les propositions financières établies par le maire.

| | |
|---|---|
| Les recettes ordin. et extraordinaires sont évaluées à | 3,928,236 30 |
| Les dépenses ordinaires et extraordinaires sont prevues pour | 3,925,808 35 |
| Soit un excédent en recettes . . . . | 2,427 95 |

Dans son rapport, le maire s'exprime ainsi :

L'équilibre de ce budget n'a pas été facile à établir, en égard à l'augmentation des sommes qui nous sont réclamées par les Hospices et par les Bureaux de bienfaisance, par suite notamment de l'élévation du prix des farines, et à la surélévation sérieuse à prévoir pour l'épuration des eaux de l'*Espierre*.

A la majoration de nos dépenses pour le service de l'octroi, par suite de l'exercice des brasseries; et enfin aux nombreux et importants travaux, dont la dépense a été rejetée sur l'exercice 1898.

Cependant, ajoute le maire, nous n'avons pas cru devoir pouvoir y parvenir, surélever nos evaluations en recettes ni abaisser nos propositions en dépenses, au-delà de ce que peut autoriser la prudence.

Il nous a paru préférable de rejeter sur le budget supplémentaire, à dresser ultérieurement, une partie des dépenses pour travaux à imputer sur l'exercice, ce qui paraît pouvoir satisfaire sans inconvénients, étant connus dès présent, la majoration de nos principales recettes de l'année courante, comparativement aux prévisions budgétaires.

C'est ainsi que le produit de l'octroi prévu pour 1,250,000 francs, atteindra au moins 1 million 550 ou 550.000 fr.

Seulement, au lieu de trouver en fin d'exercice une disponibilité importante et libre, nous nous trouverons en présence d'une plus value en grande partie engagée.

*Chapitres des recettes.* — L'octroi, qui a rapporté en 1896 1,533,827 produira non moins en moins égale pour l'exercice courant. L'évaluation pour 1898 est fixe à 1.500.000.

Les continues sont portés pour leur montant réel en 1896, accusant une progression constante, signe certain de la prospérité et du developpement continuel de la ville.

Les recettes en ce qui concerne le gaz, les eaux, le conditionnement sont inscrits au budget primitif pour les chiffres proposés aux budgets spéciaux s'y rapportant.

*Dépenses.* — Le maire dit dans son rapport que malgré la difficulté d'équilibrer le budget pour les causes susénoncées, on ne pouvait y trouver une raison suffisante pour ne pas rétrécir suivant leur mérite les travaux des agents des différents services municipaux.

Un certain nombre d'employés sont proposés pour une augmentation de leur traitement, et un crédit nouveau est inscrit pour nomination d'un employé supplémentaire au bureau de l'Etat-Civil et des Affaires Militaires où le travail augmente constamment et on lui a peine à se tenir à jour avec le personnel actuel.

Le crédit figurant au budget pour traitement d'un sous-directeur du service de la voirie, est maintenu, bien qu'il n'ait pas été possible de trouver jusqu'ici un titulaire pour cet emploi.

Le maire de l'octroi reçoit les augmentations prévues par suite du mode de perception du droit sur les bières, soit environ 400.000 fr.

Pour le gaz, une augmentation de 300 fr. est proposée en faveur du conducteur de la canalisation.

Par nécessité d'équilibrer le budget, le maire déclare qu'il n'a pas été possible de comprendre comme d'usage une somme destinée à de nouvelles canalisations. C'est pour le budget supplémentaire que le cas échéant il y aura lieu d'y pourvoir.

*Entretien des propriétés communales.* — Cet article augmente sensiblement.

Il figurait pour 43,000 francs en 1896 et de 50.000 fr. pour l'exercice courant, et le directeur du service estime que cette somme est insuffisante en 1898 et qu'il conviendrait de la porter à 53.000 fr.

Le maire a inscrit à son budget 52.000 fr.

*Laboratoire.* — A la suite de la réduction des prix pour les analyses, le nombre de celles-ci s'est accru dans de notables proportions.

M. le Directeur du laboratoire dit que les traitements alloués ne sont plus en rapport avec le temps et les soins à y consacrer.

M. le Maire s'en rapporte à la Commission des finances pour apprécier dans quelle mesure il convient de faire droit à la demande.

A l'article 68, entretien des squares et jardins publics, une augmentation de traitement est proposée pour le jardinier chef.

Cette augmentation est pleinement justifiée.

*Ébouage,* — L'augmentation du nombre des rues rend le service difficile avec le personnel actuel et des plantes se sont souvent fait jour par suite des retards occasionnés. Le maire propose de porter de 12 à 15 le nombre des chevaux avec trois charretiers et trois chargeurs en plus.

*Epuration des eaux de l'Espierre.* — La somme de 53,321 fr. 89 est conforme au contingent de la ville fixé par le budget spécial tel qu'il a été arrêté par la Commission intercommunale en prenant pour base une somme totale de 200,000 fr. à consacrer à l'épuration.

*Instruction publique. — Dépenses générales.*

— Plusieurs numéros dont se compose le crédit de 210,450 inscrit en 1896. Il est porté en évaluation, 230,950 fr.

Les majorations proviennent de l'augmentation du nombre des enfants admis à nos écoles et en particulier de ceux qui prennent part aux études surveillées et aux cantines.

*Article 127.* — Cet article nouveau prévoit un crédit de 2.600 fr. pour distribution de récompenses aux élèves des cours d'adultes et de coupe.

Pour différentes demandes d'augmentation de subventions municipales, le maire laisse à la Commission des Finances le soin d'apprécier les suites à donner.

*La deuxième journée de fête de l'Union Tourquennoise*

Ainsi qu'il était aisé de le prévoir, la deuxième journée de fête offerte à nos musiques protectrices et honoraires par notre superbe Société municipale de gymnastique et d'armes l'*Union Tourquennoise*, a obtenu un succès aussi vif que la première.

La salle était littéralement comble. Nous avons constaté avec plaisir qu'on avait en la bonne pensée de convier à la fête les orphelins de l'Hospice.

Le travail des gymnastes a été admirable en tous points. Les marches et les contre-marches exécutées avec une exactitude absolue; les mouvements d'ensemble à mains libres et avec engins, le travail simultané aux barres parallèles et le travail artistique sur l'aparelh, tout a servi à démontrer la valeur acquise par l'« Union Tourquennoise », sous la savante et énergique direction de son dévoué monitteur-chef M. Louis Delannoy, aussi nous associons-nous pleinement à l'éloge qu'a fait de M. Delannoy, le président de la société M. Frère-Glorieux.

C'est bien en effet grâce à son excellent monitteur que le Tourquennoise occupe le premier rang parmi les sociétés de gymnastiques.

Au programme figuraient bien des numéros intéressants. Les deux superbes ballets des *Bohémiens* et des *Jardiniers* ont été vigoureusement applaudis et bissés. Le dernier qui est nouveau est ravissant de grâce.

La scène burlesque de Clowns, a été aussi l'un des clous des deux soirées.

Quant aux monologues dits par M. A. Desanvage et Mlle Lucienne Lemaire, *tout l'ensemble* se *pomme!* » impossible de rien imaginer de plus désopilant.

En résumé fête absolument réussie à tous égards et dont il convient de félicter la société tout entière ; l'*Harmonie de la Croix-Rouge*, directeur.

M. Henri Bonvoisin, qui prêtait son précieux concours à l'*Union Tourquennoise*, mérite également les plus vifs éloges.

Un bon point à MM. les commissaires de cette société pour la *tombola* magnifique dont ils ont su faire les honneurs de la salle aux invités.

Des membres de l'Administration et du Conseil municipal, qui ont assisté à la fête, n'ont pas caché la satisfaction qu'ils ont éprouvé.

### Dans la gueule du loup

Parmi les individus qui se sont présentés dimanche soir pour solliciter un billet de logement, il s'en trouvait un individu lequel on manait d'amener avait été décerné par M. Meurine, juge d'instruction à Châlons-sur-Marne.

En conséquence, cet individu a été maintenu en état d'arrestation.

Il se nomme Henri Delsart, 53 ans, tisseur, né à Viesly (Nord.)

VILLE DE TOURCOING

**Condition publique des matières textiles**

*Entrées du 20 au 25 décembre*

| | | |
|---|---|---|
| Soies . . . . . | | 506,505 |
| Laines peignées . . . . . | | 75,441 |
| Laines filées . . . . . | | 55,727 |
| Laines blousses . . . . . | | 46,982 |
| Cotons . . . . . | | |
| Totaux . . . . . | | 482,576 |
| Conditionnements. . . . . | 1,125 | |
| Tissages . . . . . | 160 | |
| Degraissages . . . . . | 22 1/2 | |
| Marché à terme 30,000 | | |

Le Directeur de la Condition publique,
Arthur BONTE.

**Croix.** — *Des adjudications.* — L'administration municipale et le bureau de bienfaisance se sont réunis dimanche à 2 heures, pour procéder à l'adjudication des fournitures nécessaires pour l'année 1898 — *Celle des secours à domicile* a atteint 30.000 francs qui fera les petits moyennant 1 fr. 90 l'un et les grands au prix de 3 fr. 90.

*Pain spécial.* — Tous les boulangers qui acceptent les bons, moyennant un rabais de 10 0,0 sur les prix de la mercuriale, se partageront cette fourniture.

*Une arrestation.* — Les gardes Roger et Dalforte ont arrêté le sieur Dolay, dont la femme habite rue Clémenceau, pour vagabondage et recherche pour infraction à un arrêté d'expulsion.

*Prix Bonar.* — Une donation de trois cents francs destinée aux trois parts au maximum allouée chaque année aux soutiens de famille les plus nécessiteux, par une commission spéciale. Les privilégiés pour cette année sont : Louis Debaudinghem, Louis Provoit, Gustave Watteau.

*Placement d'aveugles.* — Onze de ces infortunés sont alentis cette année par le Bureau de Bienfaisance qui assurera leur placement.

# LILLE

## Les kiosques à musique

Voici les décisions de la commission qui s'est réunie, hier, à la mairie, pour l'examen des kiosques du Legs Lardemer :

1° Prime de 300 francs : M. Bourée-Thibaut.
2° Prime de 200 francs : M. Dolay.
3° Prime de 1.0 0 francs : M. Philippe.

## L'Arbre de Noël

La fête s'est terminée en plein soleil. On a encore appaudi hier de nouveaux artistes et amateurs M. Lauwereyns, aussi bon chanteur qu'excellent peintre, et Mlle Lyda Castelain, violoniste. Quant à Mlle Decroix, elle a continué dans les chansons du pays à recueillir une ample moisson de gros sous. Reparons un oubli commis hier parmi les accompagnateurs : M. Salembier, pianiste, n'a pas quitté le piano pendant les quatre premiers jours de fête. Les organisateurs sont parait-ils enchantés du résultat. Nobleses oblige, ils devront l'an prochain offrir à la population qui les a si puissamment encouragés, une fête plus brillante si possible.

*Société des Voyageurs et Employés*

L'assemblée générale qui s'est réunie le dimanche 26 décembre 1897, a nommé des membres du Bureau de la Société qui ont amené le plus d'adhésions pendant l'année 1897.

MM. Eugène Pierret, l'inventeur de vermeil grand module — Adolphe Vaillant, 1 médaille d'argent grand module — Georges Malaquin, 1 médaille d'argent petit — Lecouvreur-Sée, 1 médaille d'argent — Charles Dumont, 1 médaille de bronze — Paul Marion, id. — A. Wiimot, id. — Ferdinand Sordet, id. — Henri Favier, 1 diplôme du rappel de médaille d'argent — Emile Agneray, id. (décédé) — Léon Gaveton, à diplôme de rappel de médaille de bronze.

Elle a ensuite nommé secrétaire-adjoint M. Jean Cleeran, membre titulaire et secrétaire-adjoint d'administration.

MM. Eugène Pierret, 1 médaille de vermeil grand module — Adolphe Vaillant, 1 médaille d'argent grand module — Georges Malaquin, 1 médaille d'argent petit — Lecouvreur-Sée, 1 médaille d'argent — Charles Dumont, 1 médaille de bronze — Paul Marion, id. — A. Wiimot, id. — Ferdinand Sordet, id. — Henri Favier, 1 diplôme du rappel de médaille d'argent — Emile Agneray, id. (décédé) — Léon Gaveton, à diplôme de rappel de médaille de bronze.

Elle a ensuite nommé secrétaire-adjoint M. Jean Cleeran, membre titulaire et secrétaire-adjoint d'administration.

MM. Fin, trésorier, membre titulaire — Léon Lambert, id. — Eug. Cleeran, id. — Ch. Dumont, id. — Henri Favier, id.

### A l'œil

Les sieurs Theophile Lefebvre, 17 ans, charretier ; Adolphe Dubois, 22 ans, journalier ; Alexis Gamus, 27 ans, même profession, tous trois sans domicile connu, se trouvant sans ressources, sont entrés à l'estaminet de l'*Epée Royale*, place Saint-Martin, et s'y sont fait servir à manger : Quand vint le quart d'heure de Rabelais, ils se contentèrent de retourner leurs poches ou l'on ne put trouver un seul marvédis.

La police du 2e arrondissement les a cueillis et envoyés à l'hôtel des haricots où la nourriture leur sera fournie gratuitement.

## LE PATINAGE

**Un accident à la porte de Canteleu**

Ces quelques jours d'un froid rigoureux avaient fait croire aux fervents du patinage qu'ils pourraient, dès hier, se livrer à leur sport favori et dans l'après-midi les rues de la ville étaient silonnées de jeunes gens qui, leurs patins à la main, se rendaient vers tous les points extra-muros où leur semblait offrir un espace assez vaste pour s'ébattre à volonté.

Malheureusement, l'épaisseur de la glace, en certains endroits, était insuffisante, et au champ de patinage de la porte de Canteleu, c'est grâce à quelle un accident qui aurait pu avoir des suites assez graves.

La glace se rompit tout d'un coup et sept ou huit patineurs s'enfoncèrent jusqu'à la poitrine dans l'onde glacée. Une jeune fille, Mlle D... se trouvait du nombre, et il lui aurait été impossible de se sauver sans le dévouement d'un jeune homme, M. Desprez fils, qui malgré le froid, se précipita à son secours et réussit à la retirer de cette situation critique.

### Les mendigots

Les nommés Louis Wibaux, âgé de 20 ans, ayant autrefois exercé la profession d'ouvrier mineur, actuellement sans domicile, et Théophile Cureiler, 53 ans, se disant journalier et logeant à la rue de Lannoy, tous deux en état d'arrestation hier, pour mendicité en réunion.

— Le sieur Théodore Vanhaecke, âgé de 34 ans, journalier, demeurant rue Magenta, pour Depienne a été envoyé au parquet sous la même inculpation.

### Vol de charbon

Les jeunes Auguste Bennel, 12 ans, demeurant, 61, rue des Etaques, et Charles Lapaille, 11 ans, 9, rue des Robiels, ont été mis en état d'arrestation hier, pour vol de charbon à la gare, à Fives.

Procès-verbal a été dressé contre eux.

### Feu de cheminée

Hier matin, vers 11 heures, un feu de cheminée sans grande importance s'est déclaré, 82, rue Nationale.

Les dégâts, couverts par une assurance, sont évalués à environ 100 fr.

# LE NORD

**Lesquin.** — Samedi dernier 25 décembre, le train de marchandises arrivant à Lesquin à 6 heures du soir amenait un wagon contenant deux vaches pour un laitier de la localité.

Le déchargement ayant lieu au moment du passage du train de voyageur, une des vaches pris peur, et le domestique n'ayant su la maîtriser, elle se sauva le long de la voie, dans la direction de Fretin. Juste au même instant le train de voyageur arrivait et la vache fut complètement broyée.

— Samedi dernier, 25 décembre, le train de voyageurs 2.206 de Don-Sainghin à Lille par Templeuve à 8 heures du soir est resté en détresse à Pont Thibaut, commune de Pont-à-Marcq, par suite d'un tube du niveau d'eau cassé ce qui a occasionné une forte diminution de pression.

Après un arrêt d'un quart d'heure, le train est allé jusqu'à Pont-à-Marcq où la machine a pris un nouvel approvisionnement d'eau au réservoir de la ligne de Pont-de-la-Deûle.

Le train a quitté Pont-à-Marcq, avec un retard d'environ une heure.

### ARMENTIERES

*Un pendu.* — Le sieur Henri-Louis Lecourt, 55 ans, tisseur, a été trouvé pendu dimanche vers onze heures du matin dans l'escalier de la maison qu'il occupait cour Thiefry, rue de Flandre.

M. M. Serrure, cabaretier et Leopold Creus, tisseur ont coupé la corde et ont déposé le corps sur deux chaises.

Le décès remonte probablement au samedi soir.

La femme du suicidé était absente.

Prévoyant, lorsque le mari rentrait ivre, la femme quittait le domicile conjugal pour se soustraire à des mauvais traitements.

La doctrur Estelin a fait les constations d'usage.

### DOUAI

*Dangereux malfaiteur.* — On est enfin fixé sur l'identité du pseudo Blumenthal, faux-lacets ambulant pris il y a quelques temps en flagrant délit de vol dans une maison de la rue du Paisis, à Douai.

On savait que le malfaiteur avait donné un faux état-civil.

Le magistrat instructeur, pour établir son identité, a eu recours au système Bertillon. Le prétendu Blumenthal a été soigneusement mensuré et son signalement envoyé dans toutes les maisons centrales de France ainsi qu'à la préfecture de police.

On a retrouvé sans peine la fiche qui s'appliquait à lui, et on a constaté qu'on se trouvait en présence d'un professionnel des plus dangereux déjà condamné cinq fois en France pour des faits de cambriolage.

L'attirail complet, rossignols, fausses-clefs, pinces monseigneur, etc., qu'on avait trouvé sur lui au moment de son arrestation, démontrait d'ailleurs qu'il n'en était pas à son coup d'essai.

L'accusé est d'origine allemande, il comparaîtra en février devant les assises, sous son véritable nom : Markus Hirsch.

### VALENCIENNES

**Vengeance de femme**

M. X..., négociant à Valenciennes a, depuis peu de temps comme employé le jeune Y... Or, vendredi dernier, M. X... était prévenu par une lettre anonyme que le jeune Y... avait opéré plusieurs détournements d'objets peu importants, il est vrai, au préjudice de son patron. Le jeune Y... allant retourner en congé dans sa famille (gens très honorables) dans la direction de Douai-Arras, il suffisait, disait-on, de vérifier sa malle déjà en gare pour le départ, pour s'assurer du fait.

Ce qui fut fait en compagnie d'agents de police ; on découvrit les objets détournés, d'une valeur de 14 fr., puis dans la chambre du jeune homme, rue de Lille, d'autres objets d'une valeur plus importante.

Le jeune Y... a été mis à la disposition du parquet qui l'a fait écrouer.

Auteur présumé de la dénonciation anonyme : une avenante jeune fille dont les yeux n'auraient pas été pleinement exaucés. Après cela, jeunes gens, lez-vous encore aux femmes !

**Aubry.** — *Hier, en sortant d'une maison,* M. Auguste Betrémieux, tailleur, au Marais, déjà boiteux, a eu la jambe cassée accidentellement. Nous faisons des voux pour le prompt rétablissement de notre aut.

# PAS-DE-CALAIS

## ARRAS

**Ablain Saint-Nazaire.** — M. Pierre Dupuich, cultivateur en cette commune, se rendait avec sa voiture aux mines de Liévin pour y chercher du charbon pour le bureau de bienfaisance, lorsque, arrivé au milieu du village, son cheval, effrayé par le bruit qu'faisait une batterie à plan incliné, se jeta sur le côté. M. Dupuich fut alors fortement serré entre la voiture et le mur d'une maison ; le cheval, qui le chevait avancait, il tomba sous une des roues du véhicule.

Le malheureux conducteur fut relevé ayant trois côtes brisées et une forte blessure au crâne.

### ACCIDENT MORTEL A HAZINCOURT

Le nommé Charles Bernard, 32 ans, journalier à Mesnil-Bruntel, était occupé vendredi à extraire de la marne dans un champ à M. Bossel, instituteur, lorsque le fils Bossel voulut le remonter.

Les supports du treuil s'étant écartés au moment où Bernard était près de l'orifice, il retomba au fond du puits qui a huit mètres de profondeur.

Dans sa chute il se brisa la colonne vertébrale, ainsi que l'a constaté M. Lemaire, médecin à Bapaume qui s'est rendu sur les lieux.

# TRIBUNAUX

*Tribunal correctionnel de Valenciennes*

**Anzin.** — Sont acquittés pour vols gen important en usines les nommés Burquenne, 18 ans ; Joseph Gardin, 14 ans et Georges Gardin, 17 ans.

— Trois mois de prison avec sursis, à Eugénie Digermont pour vols au préjudice de sa patronne, Mme Charlotte Broustiard, cabaretière et cantinière, rue du Halage. Son complice Leon Broustiard (dit Napoléon), âge de 23 ans, frère de la cabaretière, a six mois de la même peine.

**Denain.** — Vingt-cinq francs d'amende à Alfred Bouverchain et six jours de prison à la femme Charlotte pour adultere et complicité.

— Huit jours de prison à Louis Fauvet, pour coups et blessures, à la femme Canonne, cabaretière rue Gambetta, et brûs d'objets mobiliers, commis Fauvet, pour les mêmes faits six jours avec sursis.

— Un mois de prison à Théodore Canonne, cabaretier (le mari de la precédente), pour coups et blessures au nommé Lucien Bertrand.

**Frasnes.** — Le jeune Van Cuisen, 10 ans, sur appel à minima des Parquet de Valenciennes, est réclamant par la Cour de Douai, 125 francs amende pour 48 ans 1/2 dans une maison de correction.

**Hordain.** — Le nommé Jules Badart, dit Dondon, 25 ans, journalier, prévenu du vol de Léon Dubreucq (affaire renvoyée devant la Cour d'assises) est actuellement prévenu du fait du coups portés au frère de sa victime, Jules Dubreucq, un mois de prison.

**Raismes.** — 4 mois de prison et 200 francs d'amende, par défaut, à Henri Petit, braconnier de profession, pour délit de chasse.

1 mois de prison par défaut à la nommée Léontine Vieille, veuve Rebaux, dite la Chienne, pour vol d'une montre au préjudice de la femme Lecrel, à Vicoigne. Edouard Dumont, le concubin de la veuve Rebaux, cite comme témoin, est gratifié d'une amende de dix francs pour n'avoir pas répondu à la convocation à lui adressée.

**Thiant.** — 15 fr. d'amende à Pierre Frapart et 8 jours de prison à Jules Tison pour bris de clôture au préjudice de la femme Somail.


**58 ANNÉES DE SUCCÈS**

**ALCOOL de Menthe de RICQLÈS**

*Le seul véritable Alcool de Menthe*

Souverain contre **Indigestions, Maux de tête, de Cœur, de Nerfs,** de **Tête,** et contre **Mal d'estomac, Grippe.** Excellent aussi pour la **Toilette** et les **Bains.** Exiger le nom **de RICQLÈS** sur les flacons.


## VARIÉTÉS

# Le PARTAGE

*« Pour Renée »*

Chaque soir, avec tout le reste ait mutin, tu sautes sur mes genoux et d'un ton de commandement qui indique une nouvelle naissance, tu me dis : papa, une histoire. Il faut alors que je fasse appel à ma mémoire, car tu est exigeante, très petite, et après quelque hésitation : le Petit Ramoneur, Nademoiselle Cendrillon, le Petit Chaperon Rouge, tu repètes, non satisfaite : encore, encore, papa.

Dans tes yeux, heureux indice, je lis plus de compassion que de curiosité et déjà en ton petit être je sens poindre une revolte contre tout ce qui est injuste. Pourquoi le loup a-t-il mangé le petit Chaperon Rouge, puisqu'il était sage ; on n'est pas bien, dis-tu. Il est méchant le loup. Aujourd'hui, tu me prends absolument au dépourvu ; je vide mon sac à légendes et à sublimités.

Je n'aurais rien de nouveau à te raconter si le père Noël, qui aime les petits enfants, ne réveillait ma mémoire engourdie. Une histoire, papa !

Et, en disant cela, tu te fais souple et caressante, blanc de chair blonde déjà femme puisque tu es prometteuse en tes désirs.

Vraiment, je ne puis resister. Je ne te contrarie pas, ma petite, une de ces merveilleuses légendes pour ont trouvé Perrault dès leurs ancêtres perdre de leurs charmes jeunes : tu me comprendrais pas encore ce qu'elles ont de doux et de mystérieux. Mais je te conterai une histoire vraie et triste, et tu comprendrai pour voir tes yeux pars se voiler de melancolie, pour t'apprendre la pitié et préparer ton jeune cœur aux compassions humaines.

Etre bon, vois-tu, ma chérie, et savoir pardonner, ce sont là les deux vertus essentielles que nous devons cultiver, car c'est encore dans le désintéressement et le pardon que nous trouvons les plus fines, les plus prenantes. Je voudrais t'apprendre la bonté, cette intelligence du cœur qui est le propre des âmes d'élite, et te faire comprendre que le bonheur doit être fait du bonheur des autres.

Noël est le jour de fête des petits enfants. Joies adorables, frandaises, jouets qui parent vos jeunes fronts, qui font sourire vos yeux pleins de limpide azur. Pour vous, les parents ont toutes les câlineries tendres, toutes les caresses réchauffantes leurs nous ont été du lit-mière. Les beaux jésus en sucre, les poupées frêles, aux regards de porcelaine, qui s'étalent sur vitrines des grands magasins sont pour vous tinés. Il suffit d'être sage pour que le petit Jesus ne vous oublie pas. Or, comme tu m'as promis d'être sage — je n'aperçois que les promesses de ton cœur — je suis sûr que tu le seras.

Mais tous les petits enfants ne sont pas heureux, ma chérie. Il y en a beaucoup qui ont froid et qui ont faim ; d'autres qui ne connaissent pas les mille douceurs qui font pétiller les yeux.

Il font penser, ma chérie, aux petites sœurs, aux petits frères malheureux, à ceux qui n'ont pas de couchette moelleuse, pas de bonbons, pas de friandises, à ceux qui, à peine nés, ont déjà senti sur leur chair rose les morsures âcres de la souffrance.

Pauvres petits frères qui portent sur leurs traits la marque de la fatalité tu pèse sur eux et qui, si jeunes, paraissent être des petits vieux avec leurs visages ridés et leurs yeux vagues qui sondent éperdément la vie.

Or, hier soir, en rentrant à la maison, j'ai rencontré sur mon chemin une famille nombreuse. Un pauvre homme, accompagné de trois petits : les deux premiers s'accrochant à sa blouse usée et rapiécée, le troisième, un marmot de dix-huit mois à peine, qu'il portait dans les bras.

Oh ! la triste, la lamentable famille ! Groupe sinistre au milieu de la foule qui jouissait des joies et de luxures ! alors qu'à côté passaient, emmitouflées jusqu'aux oreilles et distraites et heureuses, les mignonnes jeunes filles, ne laissant voir de leur visage frileux que l'ourlet rose de l'oreillette et l'éclat veloute des yeux rieurs et doux.

Le père, timide, m'arrêtia. Avec pitié, monsieur, vous voyez ma misère. Je m'arrêtais, ému. Les deux petits se serraient apeurés contre leur père, me regardaient de leurs yeux implorants. Un vyrait, à travers les vêtements déchirés, leur chair violacée et meurtrie par le froid. Le plus petit ne pleurait pas, comme si la souffrance n'avait déjà plus de prise sur lui ; il grelottait et se blotissait entre les bras de son père. Et la voix lamentable continuait, lugubrement monotone : Ayez pitié ! juste en face une vitrine, où s'étalaient les mille objets qui font le bonheur des tout petits, flamboyait, inondait la chaussée de ses lumières crues. — L'homme tragique se tourna de ce côté, et il ajouta : « Mes pauvres petits ne trouveront rien dans leurs souliers demain matin ; car, regardez, monsieur, ils vont pieds nus et le petit Jésus lui-même les oublierai.

Rentré à la maison, je te racontais cette histoire. Sans doute, ma chérie, tu que comprenais pas, mais je lisais dans tes yeux tristes que tu devinais dans mes paroles des choses apitoyantes.

Demain, ma chérie, continuai-je, le petit Jésus t'apportera de beaux jouets ; il me l'a promis ; mais les petits malheureux dont je t'ai parlé tout à l'heure n'en auront pas. Veux-tu partager avec eux, ma chérie. Tu me regardais étonnée, anxieuse, surpise. Je voyais qu'un combat se livrait en toi. Lorsque tout à coup, radieuse et souriante, tu t'écrias : Oui, papa, je veux bien partager avec les petits *malheureux*, et tu leur donneras les plus beaux. (1)

**Jules SOUGNIEZ.**

(1) Nous profitons de l'occasion qui nous est offerte pour apprendre à nos lecteurs que notre compatriote, M. Jules Sougniez, a gagné le prix pour le style et la manière par le conte de Noël, que nous publions ci-dessus, doit publier incessamment chez l'éditeur Hurel, à Paris, son premier roman, intitulé : *Contes d'amez.* Nous reparlerons de ce livre, dont on dit beaucoup de bien, lors de sa mise en vente en librairie.

## Nouvelles à la Main

Au cercle :

— Eh bien ! qu'a dit ton oncle quand tu lui as demandé de t'argent ?

— Mon père ! il a pris un bond !...

— Un bon de combien ?

..

A la correctionnelle :

Le président. — Qu'est cet votre état habituel ?

Le prévenu. — L'état d'ébriété, mon président.

BRULE-MAISON.

## SPECTACLES & CONCERTS

**Association des Anciens Elèves de la rue du Bois.** — Vendredi soir, à cinq heures, l'« Association amicale des Anciens Elèves de la rue du Bois », a offert à ses membres et à leurs familles, dans la salle des fêtes du café Pandore, rue Pauvrée un superbe concert suivi de bal.

Comme, comme tous ces organisés par cette association, a disonsle de suite, obtenu un grand et légitime succès. C'est à MM. les membres de la commission, organisateurs de la fête qu'on revient tout l'honneur.

Des quatre heures et demie c'est en foule que l'on se pressait au contrôle, et à cinq heures, heure à laquelle a commencé le concert la salle était comble.

Les artistes avaient bien voulu accepter cette invitation de personnes. La salle des fêtes qui peut contenir six cents personnes en renfermait environ huit cents.

C'est un orchestre symphonique qui a joué l'ouverture. Puis un orphéon composé d'enfants de l'école, dirigé par M. Dupas, a chanté, à la satisfaction de tous, deux chœurs : *A deux vieux* et *Vive la Patrie*, de O. Petit et *La Chasse*, de Cl. Augé.

Tous les artistes qui se sont succédé à leur fait entendre ont été chaleureusement applaudis. Parmi les meilleurs nous citerons le jeune et excellent violoniste M. Armand Geoens, lauréat du Conservatoire National de musique qui a joué d'une façon irréprochable *Babillage*, de Gillet ; *Rose, Mousse et Mousseuse*, de Bolino ; Mlle Bodeau, une charmante chanteuse douée d'une voix très agréable qui a très bien détaillé un air du *Jongleur de Villars* et *Faust* ; M. Devinplacre qui a été fort applaudi dans l'air des *Vêpres Siciliennes*, ainsi que M. Monnier dans ses monologues comiques.

Nous citerons encore Mlle Martha Vossaert, qui a chanté la *Grand-Mère* et M. Henri Bouche, l'excellent et inimitable comique, qui a su par ses Pasquilles Tourquennoises dérider les plus taciturnes.

La première et la seconde partie ont été clôturées par deux comédies jouées par les artistes du cercle Victor-Hugo : *Le Supplice d'une Femme* et *les Sonnettes*.

La première de ces pièces a obtenu un véritable succès. Mlle Marguerite Monnier, Mlles Martha Vossaert et Jane Bieut se sont montrées excellentes comédiennes. Nous citerons particulièrement Mlle Jane toute petite fille qui a droit à des félicitations, pour la façon dont elle a rempli son rôle.

La seconde pièce n'a pas eu moins de succès que la première, aussi les deux artistes M. Paul Desmet et Mlle Vossaert, ont eu des fort applaudis.

Nous ne pouvons terminer sans adresser des sincères félicitations à Mlle H. Glasse, dont son acquiescement gracieuse assance de sa tâche ingrate d'accompagnatrice.

Un bal très animé a terminé cette charmante fête de famille dont les organisateurs garderont, nous en sommes certain, un bon souvenir.

L. WAGNER.

**Association des anciennes élèves de la rue de l'Ormelet.** — L'Association amicale des Anciennes élèves de l'école de filles de la rue de l'Ormelet a offert, hier soir, à ses membres, dans une des salles de l'école, une soirée intime à ses membres honoraires et leur famille.

Le programme, très bien composé, a obtenu beaucoup de succès. La commission s'était assuré le bienveillant concours d'artistes distingués, des sacrificnes élèves du cours de solfège.

Nous signalerons que toutes les artistes ont été fort applaudies et que les deux comédies *Chez le Dentiste* et *La Fille du Sonneur de cloches*, ont été très bien rendues.

Un concert excellents suivra.

## Programmes des Spectacles et Concerts

Aujourd'hui 27 décembre, à 8 heures précises du soir, les membres de l'Association amicale des Anciens Elèves de l'Institut Turgot, se réuniront en une soirée intime, à leurs familles, dans la salle des fêtes du café Pandore, rue Pauvrée.

**Grand-Théâtre** (Hippodrome) — Jeudi 30 décembre 1897 (Bureau à 7 heures ; Rideau à 8 h.) — Spectacle extraordinaire.

**MANON**

Opéra en 5 actes et 6 tableaux, paroles de Meilhac et Gille, musique de J. Massenet.

Au 3e acte : Menuet, réglé par Mme Hennecart, dansé par les danses coryphées de l'Opéra.

Orchestre sous la direction de M. de la Fuente.

Prix des places : Loges et Fauteuils, 4 fr. — Parterre, 2 fr. 50 — Iros Galeries, 1 fr. 75 — Galeries, 0 fr. 60. — Pour la location s'adresser chez M. Jubs-Hertog, rue de la Gare.

## PETITE CORRESPONDANCE

*C. O. L.* — Adresses manifst à M. le secrétaire de la Commission, estaminet Touquet, 88, rue Nationale, Lille.

LE FACTEUR.

## Etat-Civil de Roubaix

Du 26 Décembre

**Naissances.** — Hélène Coulembier, rue Montgolfier, 58 — Albert Viaene, rue de la Ruche, 26 — Gabrielle Delmotte, boulevard de Metz, cour Gouzienne, 2 — Arthur Liviau, rue des Longues-Haies, cour Dermiaux, 1 — Georges Pinquet, rue Casimir-Perier, 1 — Lucien Lepoutre, rue Lafayette, 21 — Josephine Verniers, rue du Pile, cour Heretaux, 5 — René Wibaux, Gabrielle Dumortier, rue Vandepotte, Hôtel Dieu — Blanche Hennebicq, rue de la Conférence, cour Debouverie, 6.

**Publications de mariage.** — Entre : Albert Morel, changeur, à Roubaix et Louise Dessaint, sans profession, à Paris — Jean-Baptiste Kimpens, 25 ans, employé de commerce, à Roubaix, Jeanne, 26 ans, soigneuse, à Lille — Achille Bourgois, 22 ans, monteur de jacquards, à Roubaix et Julie Planquette, 20 ans, tisserande, à Croix, rue Nationale, 28 ans, cordonnier, rue de Cassis prolongée, 6 et Marie Rabaut, 20 ans, bobineuse, rue de Mons, cour Delannoy — Léon Dervaux, 26 ans, employé de commerce, rue de Cassel, 28 et Hélène Gadenne, 20 ans, ménagère, rue du Collège, 69 — Jules Pumba, 34 ans, employé de commerce, Grande-Rue, 97 et Malvina Decatoire, 22 ans, piquûrière, rue d'Arras, 17 — François Moerman, 30 ans, sculpteur, boulevard de Mulhouse et Heloise Quievreux, 24 ans, piquûrière, rue Courbet, maison Dubrulle — Henri Desquinne, 21 ans, tisseur, rue du Fontenoy, 37 et Clémentine Davos, 20 ans, doublieuse, même rue, 133 — Louis Delbecq, 20 ans, ensimeur, à Wasquehal et Jeanne Delobel, 27 ans, tricoteuse, rue La Bruyère, 23 — Gustave Tronchon, 24 ans, apprêteur, à Lys-lez-Lannoy et Marie Blaquart, 20 ans, repasseuse, rue de Lille, cour Motte-Duprez, 6 — Alexandre Lepez, 27 ans, tisseur, rue Beethoven, cour Communal, 1 et Josephine Lemaire, 21 ans, repasseuse, rue Sainte-Jean, 128 — Alphonse Van Hoorebeke, 26 ans, manœuvre, rue des Longues-Haies, 126, cour Wattinne, 1 et Jeanne Vanhaudere, 23 ans, bambochoeuse, même rue, cour Baas. — Charles Vandenbroucke, 30 ans, rattacheur, rue Vauban, 22 et Rosalie Adriaensens, 23 ans, dévideuse, même adresse — Jean Verbruyghe, 22 ans, repriseur, rue de la Vigne, cour Verour, 23 et Elise Petit, 23 ans, doubleuse, même rue, cour Delattre, 27 — Al